



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sonia Bisson, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires, en déterminant le jour et l'heure du début de chaque séance pour la prochaine année. Le calendrier est adopté à la séance ordinaire du 7 novembre 2023 par la résolution 163-11-23.

Ces séances se tiendront le **MARDI** à la Salle du Conseil municipal au 48, chemin Taché Est, Saint-Marcel et débuteront à **19 h 30**.

➤ JANVIER	16 janvier	➤ FÉVRIER	6 février
➤ MARS	5 mars	➤ AVRIL	2 avril
➤ MAI	7 mai	➤ JUIN	4 juin
➤ JUILLET	2 juillet	➤ AOÛT	13 août
➤ SEPTEMBRE	3 septembre	➤ OCTOBRE	1 ^{er} octobre
➤ NOVEMBRE	5 novembre	➤ DÉCEMBRE	10 décembre

QUE le Conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À SAINT-MARCEL, ce huitième jour de novembre deux mille vingt-trois.

Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcel, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8 novembre 2023.

Sonia Bisson
Directrice générale et greffière-trésorière